

Envoyé en préfecture le 17/12/2020 Reçu en préfecture le 17/12/2020 Affiché le

ID: 035-213500937-20201214-DEL_2020_192-DE

Date de la convocation : 8 décembre 2020 Nombre de membres en exercice : 33

CONSEIL MUNICIPAL EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le quatorze du mois de décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de DINARD, dûment convoqué, s'est réuni salle polyvalente du COSEC, sous la présidence de Monsieur Arnaud SALMON, Maire.

<u>Présents</u>: Mme Nolwenn GUILLOU, M Yannick LOISANCE, Mme Martine GUENEGANT, M Christian FONTAINE, Mme Muriel BEZIEL, M Vincent REMY, Mme Marie-Claire MERVIN, M Gilles DE LA MAISONNEUVE, Mme Mirella JEAN DE DIEU, M Alexandre MOTTE, Kevin STEINBACHER, Mme Catherine CABOT, MM Pascal GUICHARD, Christian CHAUFOUR, Mmes Laure ZATORSCHI, Guenhaëlle VEDIE, M Philippe BECAN, Mmes Eva HELAINE, Marion VATAR, MM Christian POUTRIQUET, Bruno DESLANDES, Mme Catherine GUGUEN-GRACIE, M Frédéric LEMOINE, Mme Claudia CARFANTAN, M Fabrice LE TOQUIN, Mme Martine CRAVEIA-SCHÜTZ, M Eric DYEVRE.

Absents représentés :

- Mme Laurence GARO donne pouvoir à Mme Muriel BEZIEL
- M Joyce DOUMENGE donne pouvoir à M Arnaud SALMON
- Mme Marine BEDFERT donne pouvoir à Mme Martine GUENEGANT
- M Thierry DE LA FOURNIERE donne pouvoir à M Christian FONTAINE
- M Francis LEROUX donne pouvoir à Mme Martine CRAVEIA-SCHÜTZ

Madame Eva HELAINE est nommée secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

Affaire inscrite à l'ordre du jour

DIVERS

DELIBERATION N°2020-192 - TARIFS, REDEVANCES ET TAXES - EXERCICE 2021

Présents : 28 Représentés : 05 <u>Votants</u> : 33

Envoyé en préfecture le 17/12/2020

Reçu en préfecture le 17/12/2020

Affiché le

ID: 035-213500937-20201214-DEL_2020_192-DE

Vu le Code général des collectivités territoriales,

VU l'avis de la Commission « Finances et investissements » du 30 Novembre 2020,

Considérant la nécessité d'actualiser pour 2021 les tarifs en vigueur en 2020 ou de les reconduire, en adéquation avec les services rendus par la commune et les besoins des usagers.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

DECIDE

<u>Article unique</u>: de fixer les tarifs, taxes et redevances pour l'exercice 2021, avec effet au 1^{er} Janvier 2021 tels qu'ils figurent dans le recueil joint.

Pour extrait du registre des délibérations du conseil municipal.

A DINARD, le 15 décembre 2020

Arnaud SALMON

Le Maire

Conformément aux dispositions de l'article L 2131-1 du C.G.C.T., le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, celle-ci ayant été transmise au représentant de l'Etat, le 1 7 DEC. 2020 et affichée en Mairie, le

Envoyé en préfecture le 17/12/2020

Reçu en préfecture le 17/12/2020

Affiché le

ID: 035-213500937-20201214-DEL_2020_192-DE

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE

TARIFS, REDEVANCES ET TAXES – EXERCICE 2021

Chaque année, au plus tard, au mois de décembre, le conseil municipal adopte les principaux tarifs qui s'appliqueront au 1^{er} janvier de l'année suivante.

Pour 2021, il s'agit d'une actualisation des tarifs en vigueur en 2020, à partir des propositions tarifaires transmises au service des finances par les services gestionnaires.

La crise sanitaire implique une revalorisation tarifaire prudentielle en tenant compte de la crise économique à venir, de la baisse probable du pouvoir d'achat des ménages, d'évènements culturels incertains.

Certains tarifs ont été reconduits. Les autres propositions tarifaires enregistrent une augmentation moyenne de + 1,5 % à 2%.

Parfois certaines hausses peuvent dépasser cette moyenne du fait des arrondis au centime ou de la non-réévaluation depuis plusieurs années

Envoyé en préfecture le 17/12/2020 Reçu en préfecture le 17/12/2020 Affiché le

ID: 035-213500937-20201214-DEL_2020_192-DE